

Lucie LAROCHELLE, *Boni, probi et sufficientes. Pouvoir et notabilité à Aix-en-Provence entre 1400 et 1535*, quatre volumes dactylographiés, 713 p.

Préparée à l'université d'Aix-Marseille I sous la direction du professeur Noël Coulet, la thèse de doctorat qu'a soutenue Lucie Larochelle le 7 décembre 2002 à la Maison méditerranéenne des sciences de l'Homme, salle Georges Duby, porte sur les pouvoirs de l'oligarchie urbaine aixoise. À travers l'étude des structures et des réseaux de la notabilité aixoise, cette recherche s'inscrit dans une moyenne durée, pendant la période de stabilité que connaît le comté de Provence entre le début du XV<sup>e</sup> siècle et 1535, moment d'achèvement de l'intégration du territoire dans le royaume de France. Le jury, sous la présidence du professeur Gabriel Audisio professeur d'histoire moderne à l'université de Provence, comprenait Madame Françoise Autrand professeur émérite à l'École Normale Supérieure, Madame Béatrice Leroy, professeur à l'université de Pau, outre le directeur de recherche de la candidate.

Ce travail propose une pénétrante réflexion sur la spécificité des milieux dirigeants en milieu urbain, et pose le problème de l'émergence de nouvelles structures de pouvoir non seulement au regard des élites traditionnelles, mais aussi du patriciat marchand. La candidate a mené une recherche originale sur les phénomènes de notabilité en examinant trois groupes sociaux en relation avec l'exercice d'un pouvoir public : ceux des élites municipales, des officiers locaux et des chanoines aixois. L. Larochelle a mis en évidence le problème de l'identité d'un milieu aux contours flous et en constant renouvellement. Au demeurant, les mises en perspective dans la moyenne durée l'ont amené à considérer le caractère précaire de ses structures familiales et patrimoniales. Bref, voilà une solide réflexion sur les processus d'affirmation d'une oligarchie et sur le problème du changement social. Tous les membres du jury ont été unanimes à souligner l'originalité de la pensée et du propos, la qualité du style, la rigueur de l'analyse et la solidité du travail présenté.

Lucie Larochelle expose tout d'abord l'objet d'une recherche portant sur les réseaux de notabilité à Aix-en-Provence. Le travail s'articule autour de trois parties, la première considérant l'exercice du pouvoir, la seconde le patrimoine matériel et symbolique de ce milieu, et la troisième ses stratégies lignagères. S'y ajoutent de nombreux annexes, tableaux et graphiques répartis dans le mémoire. Il s'appuie sur une documentation fondée non seulement sur des sources notariales – les registres de notaires de huit études aixoises parmi lesquels Lucie Larochelle a dû effectuer des choix de lecture en privilégiant testaments, contrats de mariage, quittances de dots ou donations –, mais aussi sur les registres de la Chambre des comptes d'Aix. Étudier les sociétés urbaines sous cet angle, a posé la nécessité de penser leurs hiérarchies propres, au sein desquelles pouvoir et notabilité s'éclairent réciproquement. C'est ainsi que s'est dessiné ce monde de *boni* – caractérisés par la place du savoir et de la culture –, *probi*, – pour lesquels héritage et dévotions s'articulent nécessairement –, et *sufficientes* – puisqu'il s'efforce de se donner les moyens économiques et patrimoniaux du pouvoir. C'est en définitive un groupe social peu étendu dont la candidate note la fragilité générationnelle.

Noël Coulet rappelle les principales étapes de la réflexion de Mme Larochelle, avec tout d'abord une présentation des pouvoirs présents dans la ville : un exposé sur le pouvoir communal, présenté de manière synthétique malgré le caractère très lacu-

naire de la documentation, suivi de l'étude du pouvoir du chapitre cathédral, dont il faut souligner le caractère novateur, et enfin le pouvoir comtal représenté par ses agents administratifs et ses officiers. La candidate a procédé par la suite à un examen du patrimoine matériel et symbolique des milieux de notables, à partir d'un *corpus* prosopographique fourni, en se fondant sur une méthode statistique et en proposant de riches études de carrières. On ne peut qu'y regretter l'absence peu justifiable des archevêques. Enfin, le travail brosse un examen des stratégies lignagères, des structures d'un groupe social, en exploitant notamment les données testamentaires, et en portant l'analyse aussi bien sur les structures de parenté que sur les stratégies de survie et de reproduction des familles examinées. Sa réflexion insiste sur la notion de fragilité généalogique et l'insécurité qui paraissent caractériser l'évolution de ces groupes familiaux dans la durée.

Françoise Autrand, a pu apprécier la pertinence d'une réflexion mettant en avant les liens entre le pouvoir et la notabilité, tout comme le respect manifesté par la candidate pour ses sources, la rigueur de ses analyses et la solidité de son érudition. L. Laroche a su isoler les réseaux d'alliance, de parenté et d'amitiés, les solidarités locales qui constituent la cohérence d'un groupe social, malgré un certain manque, quelquefois, de perspectives comparatives. Elle a pu évaluer le poids des juristes et des bourgeois et interpréter mouvements démographiques et migrations. Cette recherche a permis de souligner l'originalité d'un milieu de notables proches de la noblesse, mais aussi son ouverture. Car même s'il s'agit aussi d'un milieu fragile et mobile, il sait se montrer capable de renouvellement dans la durée.

Béatrice Leroy ajoute des remarques concernant la stratification du pouvoir aixois, et la place déterminante qu'y occupe le titre universitaire. Elle a pu apprécier la pertinence de la réflexion portant sur les bilans de fortunes ou les marques extérieures de la richesse. Généalogies et alliances matrimoniales, solidarités et amitiés au sein de l'oligarchie, mais aussi ouverture et renouvellement de ce milieu, caractérisent le monde de la notabilité. Elle nuance aussi le constat d'échec porté sur les stratégies de survie de ces familles et rappelle leur maintien en tant que groupe social. Du reste, cette faculté de renouvellement paraît bien caractériser les oligarchies urbaines.

Pour Gabriel Audisio, les indéniables qualités de ce travail auraient pu davantage bénéficier d'une étude approfondie du milieu clérical et de l'entourage de l'archevêque. Il apporte ainsi quelques réserves sur la définition du *corpus* étudié, et évoque la présence d'un véritable pouvoir clérical distinct de celui des chanoines, avec la vicairie et l'officialité. Il insiste sur les capacités de renouvellement de ces familles de notables et, à son tour, souligne en fait leur pérennité comme groupe social.

Après délibération, le jury a déclaré l'impétrante docteur de l'université de Provence, avec la mention très honorable et ses félicitations à l'unanimité.

Thierry PECOUT